

COMMUNIQUÉ

de presse



Élections professionnelles (CSE)

Victoire de la CGT, 1^{ère} organisation syndicale

La CGT progresse de 2285 voix par rapport à 2018. Notre organisation syndicale devance de 1086 voix la deuxième organisation syndicale représentative (Une coalition de 4 organisations autour de l'étiquette FO).

La participation des salariés d'un niveau de 57,87% montre aussi une forte progression qui démontre aujourd'hui la prise en compte de leur avenir ! Porter leur voix sur les candidats CGT, c'est un engagement de confiance pour affronter et résister aux mauvais coups qu'apporte l'ouverture à la concurrence, véritable cheval de Troie pour une privatisation de la RATP.

D'ailleurs le bloc réformiste recule significativement dans l'entreprise, c'est un message clair adressé à Mme Péresse et aux représentants du gouvernement, dans cette période de transformation à marche forcée de la RATP et dont les salariés sont les variables d'ajustement.

La CGT-RATP remercie les électeurs pour leur participation et leur vote. Leurs élu-es CGT seront à la hauteur de leurs attentes.

Il nous faut désormais confirmer le vote CGT dans les quelques seconds tours qui se dérouleront du 07 au 10 décembre 2021.

Sans oublier le scrutin en cours pour élire leurs administrateurs au Conseil d'Administration de la Caisse de Retraite (CRP). L'enjeu de ce vote étant le renforcement de notre régime de retraite par répartition qui est cœur de notre engagement et aux antipodes des volontés du Président de la République.

Paris, le 26 novembre 2021

Contact presse : communication@cgt-ratp.fr



communication@cgt-ratp.fr



01 44 78 53 61



www.cgt-ratp.fr



85 rue charlot
75003 Paris